

## L'ADEME EN ACTION

En 2009, plus de 90 actions ont été menées. Parmi elles :

<b>15</b>	Pré-diagnostics et Diagnostics Énergétiques
<b>20</b>	Programmes locaux de Gestion des Déchets
<b>7</b>	Études de faisabilités sur les Énergies Renouvelables
<b>5</b>	Dossiers co-financés par le FEDER
<b>13</b>	Actions Management Environnement

### Budget 2009, montants engagés

**Budget**

Air	201 269,00 €
Communication	314 167,15 €
Déchets	596 979,86 €
Énergies Renouvelables	1 043 120,98 €
MDE	179 451,76 €
Management Environnemental	190 981,05 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 507 219,80 €</b>
Programme opérationnel énergie	2 340 465,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 547 684,94 €</b>



RÉDUISONS  
VITE NOS DÉCHETS,  
ÇA DÉBORDE.

ECONOMIES D'ÉNERGIE  
FAISONS VITE  
ÇA CHAUFFE



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Zone de Manhity - Immeuble EXODOM - 97232 LAMENTIN  
Tél. : 0596 63 5143 - Fax : 0596 70 60 76  
[www.martinique.ademe.fr](http://www.martinique.ademe.fr)



### 2009 pour la Direction Régionale Martinique de l'ADEME c'est :

- L'élaboration du projet du Plan énergie Martinique, le 1<sup>er</sup> appel à manifestation d'intérêt sur le climat lancé en juillet 2009.
- La campagne de communication locale axée sur deux gestes : le covoiturage et la limitation de la climatisation.
- La poursuite du Programme Opérationnel : subvention globale énergie, Assistance Technique déchets.
- Le travail sur la réglementation thermique, acoustique et d'aération des bâtiments, les centrales photovoltaïques au sol, la défiscalisation et la territorialisation du Grenelle avec les services de l'Etat.



**FAITS MARQUANTS 2009**

## Déploiement de L'ISO 14001

L'ADEME a financé 15 entreprises s'inscrivant dans des démarches de management environnemental, dont 8 du BTP en partenariat avec l'AREF BTP. En 2009, ce sont près de 37 entreprises qui ont entrepris la certification ou sont déjà certifiées. L'ADEME accompagne financièrement les entreprises qui souhaitent développer les démarches de certification selon la norme ISO 14001 ou le référentiel EMAS. Pour cela, elle propose aux entreprises et collectivités deux approches :

- > Le développement en interne d'un Système de Management Environnemental par étapes au moyen des outils DIESE et CLIC développés par l'ADEME.
- > Un bureau d'études pour les accompagner dans les différentes phases de certification, de l'état des lieux à l'audit à blanc.

## Chargé de Mission Energie/Transport CCIM

Suite à la demande croissante d'informations sur l'énergie, les transports et le développement durable dans les entreprises, un chargé de mission énergie a été recruté à la Chambre de Commerce et Industrie de la Martinique (CCIM) dans le cadre d'une convention triennale avec l'ADEME.

Ses objectifs principaux sont :

- > Informer, sensibiliser et former les entreprises sur l'optimisation énergétique et l'écocitoyenneté
- > Réaliser des pré-diagnostic gratuits sur les gisements potentiels d'économie d'énergie, lancer un plan d'actions et un suivi personnalisé (conseil lors de l'acquisition de matériel, promotion des énergies renouvelables...)
- > Inciter à optimiser le transports de salariés et de marchandises
- > Mettre en place des démarches collectives

La CCIM avait déjà recruté en 2003 une chargée de mission Environnement sur les thématiques des Déchets et du Management Environnemental. Cette mission est maintenant pérennisée et se poursuit sur les mêmes thématiques avec un soutien ponctuel de l'ADEME sur un programme opérationnel annuel.

Chargé de mission énergie de la CCIM :  
**Charles Henry CORNELUS**  
 Tél. 0596 55 28 57  
 ch.cornelus@martinique.cci.fr

## Développement de la Haute Qualité Environnementale

La Haute Qualité Environnementale est une démarche volontaire de construction ou de réhabilitation de bâtiments qui s'articule autour de deux axes :

- > Organisationnel avec le Système de Management de l'Opération (SMO).
- > Opérationnel avec la Qualité Environnementale du Bâti (QEB), qui se décline en 14 cibles.

Pour limiter l'impact du secteur du bâtiment sur l'environnement, l'ADEME soutient les maîtres d'ouvrages qui s'engagent dans la HQE. Près de 10 projets sont aujourd'hui engagés et soutenus par l'ADEME :

- > Construction du Centre Caribéen de la Mer (CCNM)
- > Reconstruction de l'hôpital du François
- > Construction d'un centre de loisirs et du siège social du Comité de Gestion des Œuvres Sociales de la Martinique (CGOSH)

### Eco-construction

- Cible 1 :** Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat
- Cible 2 :** Choix intégrés des produits systèmes et procédés de construction
- Cible 3 :** Chantier à faible nuisance

### Eco-gestion

- Cible 4 :** Gestion de l'énergie
- Cible 5 :** Gestion de l'eau
- Cible 6 :** Gestion des déchets d'activité
- Cible 7 :** Gestion de l'entretien et de la maintenance

### Confort

- Cible 8 :** Confort hygrothermique
- Cible 9 :** Confort acoustique
- Cible 10 :** Confort visuel
- Cible 11 :** Confort olfactif

### Santé

- Cible 12 :** Qualité sanitaire des espaces
- Cible 13 :** Qualité sanitaire de l'air
- Cible 14 :** Qualité sanitaire de l'eau

## Projet H2 : Valorisation des Troncs de Bananiers

Les principaux déchets agricoles de Martinique sont issus de la filière banane : troncs, hampes, et feuilles. La société H2 a sollicité l'ADEME dans son projet de valorisation des troncs de bananiers sous forme de fibre, de placage et de papier d'emballage.

L'ADEME a préalablement accompagné le projet sur les aspects de développement d'outils de récolte et de transports de troncs de bananiers vers l'unité de transformation. A terme, le projet de valorisation aura des impacts tant au niveau agricole, apportant au plant de banane une valeur ajoutée, qu'au niveau social avec la création d'emplois pour chaque unité de transformation.

## Analyse du cycle de vie de la Banane

Dans le cadre du plan « Banane Durable 2008-2013 », l'Union des Groupements de producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique (UGPAN) a souhaité mettre en œuvre une évaluation environnementale de la filière banane.

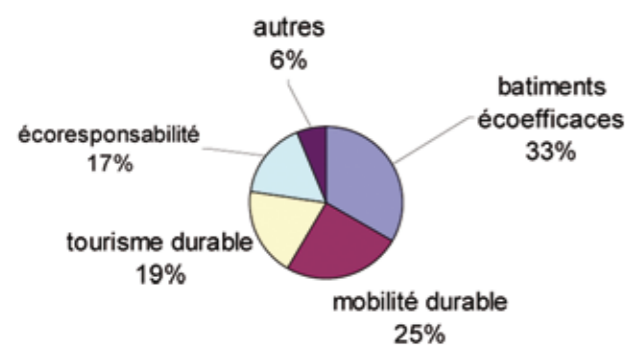
Cette évaluation a été commencée avec un Bilan Carbone®. Les « bonnes pratiques » ont été définies à l'issue de l'évaluation environnementale de la filière.

Une étude d'analyse du cycle de vie de la filière banane a permis d'identifier les postes et pratiques ayant une forte empreinte environnementale, et de mettre en œuvre les pratiques permettant de réduire l'impact de la filière banane sur l'environnement. L'ADEME/ITBAN dans le financement de l'étude, à hauteur de 50 % du montant total HT de l'opération.

## Appel à Manifestation d'intérêt

L'appel à projet réalisé de juillet à novembre 2009 a favorisé l'émergence de projets portés par les acteurs du territoire autour des thèmes prioritaires du développement des énergies renouvelables, de la maîtrise des consommations d'énergies et de la réduction des gaz à effet de serre dans le cadre du projet de PCEM (Plan Climat Energie Martinique). 108 projets portés par 18 maîtres d'ouvrages y ont participé, 48 projets ont été déclarés éligibles à l'issu du comité de pilotage.

### Répartition des Projets éligibles par thème



“ L’information et la sensibilisation des publics sont des conditions essentielles de réussite des politiques. L’ADEME développe sur la durée des actions d’information, de formation, d’éducation et de sensibilisation. Elle se donne les moyens d’évaluer sa politique globale de communication en mesurant le passage à l’acte du grand public. ”



## Informer et Former

les milieux professionnels et les collectivités locales

### Retour sur les Formations

L’ADEME a organisé en septembre 2009 une formation gratuite sur le compostage domestique pendant 4 jours auprès de 18 stagiaires. Cette formation s’adressait aux responsables des services techniques des collectivités (Martinique, Guadeloupe et Guyane) souhaitant développer une opération de compostage individuel. L’objectif était de former les élus pour convaincre de l’importance du compostage domestique pour la réduction des déchets aux Antilles-Guyane.

### Retour sur les Journées Techniques

Des Rendez-Vous Techniques ont été organisés pour fournir aux collectivités et aux entreprises toutes les informations nécessaires au développement de projets concernant la Maîtrise de l’Energie, les énergies renouvelables et la gestion optimisée des déchets. Le premier Rendez-Vous Technique, destiné aux collectivités et aux entreprises, a présenté les fonds européens (FEDER) ainsi que les moyens de les mobiliser. L’ADEME gère les Fonds Européens pour le compte de la Préfecture dans le domaine de l’Energie et est service instructeur sur les Déchets. Le 2<sup>nd</sup> Rendez-Vous Technique, en Novembre 2009, était destiné aux collectivités. L’ADEME a conçu une offre favorisant les démarches locales innovantes et ambitieuses. Ce rendez-vous a apporté une vision claire et synthétique de cette offre globale aux élus et à leurs services techniques.

## Eduquer les jeunes

### Suite de la prestation FEDAPE

L’ADEME a lancé sur deux ans un Programme d’Education à l’Environnement auprès des écoles, collèges et lycées de Martinique, sur le thème des économies d’énergie, du changement climatique, des énergies renouvelables, des transports et des déchets. À l’issue de la 1<sup>ère</sup> année (année scolaire 2008/2009) 113 animations ont été réalisées en milieu scolaire, soit 2000 élèves sensibilisés, autour de la thématique des déchets. Des écoles ont réalisé des opérations exemplaires : le collège Julia Nicolas (Fort-de-France) et l’Ecole primaire Louis Moïse (Dillon) ont ainsi reçu le label ECO ECOLE ; le collège Jacques Roumain (Rivière Pilote) a réalisé l’opération « Gérons mieux nos déchets ».

## Sensibiliser le Grand Public



### Sensibiliser le Grand Public

L’«Espace Info Energie» (EIE) est un lieu où l’on peut obtenir des informations objectives sur la maîtrise de l’énergie. La Convention EIE avec la CACEM a été renouvelée pour 3 ans. A terme, quatre à cinq Espaces Info Energie fonctionnant en réseau et répartis sur le département devraient voir le jour.

### Co-productions 2009

**Ekolo Kay** est une série de programmes courts sur les maisons écologiques martiniquaises de 20x2 minutes, qui témoignent des nouvelles pratiques en termes d’économies et de production d’énergie. .

**Cases créoles, le retour gagnant !** est un documentaire de 52 minutes portant sur l’habitat écologique en Martinique et sur les usagers qui, par leurs parcours et leurs choix, incarnent les maisons créoles de demain. Ces documentaires diffusés sur RFO Martinique en 2009 sont disponibles auprès de l’ADEME Martinique.



### Campagne de Publicité “Faisons vite ça chauffe”.

Dans la continuité de la campagne «ECONOMIES D’ENERGIE, FAISONS VITE CA CHAUFFE!» lancée en 2004, l’ADEME Martinique a souhaité décliner cette opération au niveau local, à partir de résultats de l’enquête barométrique des bons gestes. Deux thèmes ont été retenus : le co-voiturage et la climatisation. Deux spots TV, relayés en presse et sur le web, ont été diffusés en juin et novembre 2009. Un site Internet reprenant les solutions alternatives Transports et climatisation a été créé : [www.faisonsvite972.fr](http://www.faisonsvite972.fr)



## Optimisation de la collecte Sélective sur le territoire de la CACEM

En 2009, la CACEM a cherché à augmenter la part des emballages propres et secs triés par les ménages.

Cette optimisation de la collecte sélective de ces déchets, prévue sur quatre ans, permettra à terme d'augmenter sensiblement la part des emballages ménager triés, grâce à :

> la réorganisation des sites d'apport volontaire (bornes de tri) déjà existants, avec un passage du « quatre-flux » (verres, cartons, métaux, plastiques) au « bi-flux » (verres et emballages ménagers).

> la mise en place de bacs de collecte en porte-à-porte des emballages (hors verre) sur 80 % de la zone CACEM.

Fin 2009, l'ensemble des points d'apport volontaires de la collectivité était modifié en « bi-flux » et 11 circuits de collecte en porte-à-porte étaient mis en place.

## Déchetterie CACEM : En route vers l'Énergie Positive

En 2009, L'ADEME a accompagné la CACEM dans l'implantation de générateurs photovoltaïques à la déchetterie de Châteauboeuf à Fort-de-France.

Cette installation photovoltaïque de 5,2 kilowatts a pour objectif de produire de l'électricité et de l'injecter dans le réseau de distribution publique. De plus, un chauffe-eau solaire 300 litres a été installé. Cette action fait de cette déchetterie un bâtiment à Énergie Positive, qui fonctionne en produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme.

## Bâtiments Communaux à Énergie Positive

L'ADEME soutient les collectivités de Martinique dans leurs projets de production d'énergie renouvelable.

Ce projet porté par le SMEM (Syndicat Mixte d'Électricité de la Martinique), co-financé avec le FEDER, contribue à l'atteinte des objectifs du Plan Climat pour la Martinique. Il s'inscrit dans la fiche action « Projets Exemplaires Bâtiments à Énergies Positive ».

Des centrales photovoltaïques connectées au réseau sont installées sur les toitures d'une vingtaine de bâtiments communaux (écoles, gymnases, salles polyvalentes etc.) dans différentes communes du département pour une puissance totale d'environ 1MW.

Pour sensibiliser le public, les bâtiments seront équipés de panneaux d'affichages électroniques indiquant la quantité de rejet de CO<sub>2</sub> évitée avec l'électricité solaire produite.

Grâce à cette opération, associée à des actions de maîtrise de l'énergie et à de l'eau chaude solaire, la plupart des bâtiments seront à Énergie Positive.

## Séchage solaire des boues de la station d'épuration (STEP) du Marin

Les boues sont les principaux déchets produits par une station d'épuration à partir des effluents liquides. En 2009, suite à une étude sur les boues de STEP, l'ADEME a accompagné un projet de construction de serre solaire dans la nouvelle station d'épuration du Marin.

Cette serre, associée à un plancher solaire chauffant, permet de faire sécher en partie les boues des stations d'épurations. Grâce à ce procédé innovant et économe en énergie, les boues seront moins lourdes et moins volumineuses, entraînant ainsi une réduction du coût de CO<sub>2</sub> dû au transport. De plus, les boues déshydratées pourront être mieux valorisées : épandage, co-produit du composteur du CVO, etc.



## Conseil Régional : 3<sup>ème</sup> année du programme régional de gestion des déchets

La 3<sup>ème</sup> convention d'application de l'accord cadre avec le Conseil Régional sur la gestion des déchets des entreprises et le management environnemental a été mise en œuvre.

21 opérations ont été financées pour un coût total de 4 millions d'euros et un soutien Ademe - Région de 900 000 euros.

## Conseil Général : 3<sup>ème</sup> année du programme départemental de gestion des déchets ménagers



Conseil Général  
de la Martinique

15 opérations ont été instruites au travers de la 3<sup>ème</sup> convention d'application annuelle de l'accord cadre entre l'ADEME et le Conseil Général de la Martinique relative à la gestion des déchets ménagers. Les opérations représentent un coût total de 12 millions d'euros pour un soutien des partenaires de 1,8 million d'euros.



## Accord Cadre : Association Martiniquaise de Promotion de l'Industrie

Le 18 juin 2009, l'ADEME et l'AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie) et la Préfecture de Région ont signé un accord cadre afin de promouvoir les actions de l'ADEME auprès des adhérents de l'AMPI et de les faire s'engager dans certaines actions en faveur de l'environnement.

Pour cela, l'ADEME et l'AMPI ont lancé les Opérations « Objectif Énergie -20% », « Objectif Déchets -10% » et « Objectif Certification Environnementale + 30% » auprès des entreprises adhérentes.

Ces opérations visent à réduire les consommations énergétiques de 20%, la production de déchets de 10% et d'augmenter le nombre d'entreprises certifiées ISO 14001 de 30%.

Les maîtres mots de ces actions sont ainsi : utilisation rationnelle de l'énergie, prévention de la production de déchets et démarche de management environnemental. En 2009, 3 entreprises sur les 16 adhérentes se sont inscrites dans l'« Objectif Déchets -10% », 1 entreprise dans l'« Objectif Énergie - 20% » et 1 dans l'« Objectif Certification Environnementale + 30% ».

La mise en œuvre pratique s'effectue par la réalisation par un bureau d'études d'un diagnostic et par l'accompagnement à la mise en place du plan d'action qui en découle. L'ADEME, la Région et l'AMPI financent cette prestation à hauteur de 75%.

**SMEM**

L'accord triennal entre les deux organismes (2006-2009) fait l'objet d'une 2<sup>ème</sup> convention d'application en 2009 relative principalement à la MDE dans les communes de Martinique (éclairage public, conseil d'orientation) L'ADEME a soutenu le programme d'une centrale photovoltaïque du SMEM.

